

## Dossier à fournir pour le Logement L.S.P

Le postulant au logement social participatif, est tenu une fois sa demande retenue, de fournir les pièces suivantes :

### **I) Aide à l'Accession à la propriété (C.N.L)**

- Photocopie légalisée de la C.N.I
- Extrait d'acte de Naissance du postulant (commune d'origine)
- Extrait d'acte de naissance du conjoint (commune d'origine)
- Fiche individuelle ou Familiale
- Attestation de travail du postulant (originale et récente)
- Attestation de travail du conjoint (originale et récente)
- Certificat de résidence de d'hébergement du postulant
- Les 06 Dernières fiches de paie du postulant
- Les 06 Dernières fiches de paie du conjoint
- Attestation de non activité et / ou certificat de non imposition du conjoint
- Attestation de non affiliation CNAS
- Attestation de non affiliation CASNOS
- Certificat négatif d'hypothèque du postulant et du conjoint